

PRODUCTION AUDIOVISUELLE A CARACTERE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DINE - DGEE

PRESENTATION

Suite à l'absorption du CRDP de Polynésie française par arrêté n° 1530 CM du 7 novembre 2013, les missions d'élaboration et d'édition de ressources pédagogiques propres à la Polynésie française ont été confiées au Pôle production de la DEP en janvier 2014, puis de la DGEE à partir de juillet 2014.

L'activité de production audiovisuelle de la DGEE est gérée par le bureau TUICS lequel est rattaché au Département de l'informatique et du numérique éducatif (DINE) de la DGEE.

MISSIONS

Dans le cadre des orientations de la politique éducative définie par la ministre en charge de l'éducation, les missions sont :

- l'élaboration et la réalisation de ressources pédagogiques pour les 1^{er} et 2nd degrés
- l'élaboration et la réalisation de capsules de formation, pour les personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, les personnels d'encadrement et les personnels administratifs de la DGEE
- l'élaboration et la réalisation de reportages à destination des familles, élèves et communauté éducative, visant à illustrer des aspects du système éducatif polynésien, en fonction de l'évolution et des priorités de la politique éducative du Pays

OU SOMMES-NOUS ?

Nos locaux sont situés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment du CRDP-DGEE, sur le site Tuterai Tane, route de l'Hippodrome à Pirae.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'équipe du pôle production est constituée d'une **équipe de 4 personnes** (Etat et Pays) qui possèdent des compétences réelles au niveau de la production audiovisuelle :

- 1 chef de bureau (PE-CEPF), conseillère pédagogique coordinatrice des projets et en charge de l'écriture
- 1 réalisateur audiovisuel (ANFA-CC2)
- 2 enseignants-techniciens experts en audiovisuel (PE-CEPF)

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Œuvrant au sein et pour la DGEE et disposant d'un réel savoir-faire professionnel pour **des productions caractère pédagogique et éducatif**, l'équipe audiovisuelle de la DGEE assure, sous réserve des droits d'image et des droits d'auteurs :

- l'enregistrement audio (voix off, chants, ...) en studio
- la captation en studio (possibilité d'incrustations sur fond vert)
- la captation de conférences, séminaires,...
- la captation de séquences-classes quel que soit le domaine d'enseignement, le champ disciplinaire
- la captation de manifestations culturelles

- la réalisation de clips, reportages, documentaires, docufiction ... en langues française, polynésiennes et anglaise
- la réalisation de tutoriels à l'utilisation de logiciels
- le doublage de films y compris les films d'animation
- la compilation de chants et comptines inédits
- la sonorisation d'albums pour en faire des e-livres
- etc...

La diffusion de nos productions peut être assurée :

- par la webdiffusion gratuite via le portail vidéo de la DGEE et la chaîne You tube
- par la télédiffusion sur les deux chaînes locales : Polynésie 1ère et TNTV
- Sur CD-Audio, CD-Rom, DVD-Vidéo, DVD-Rom, clés USB, ...

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Responsable du bureau TUICS : Tél. 40 549 784

Responsable du DINE : Tél. 40 46 27 55 - Mél. frank.deswarte@education.pf ou sec_dine@education.pf